

MINISTRE DE LA JUSTICE

**DIRECTION
DES SERVICES JUDICIAIRES**

Paris, le 13 mars 2020

**SOUS-DIRECTION
DES RESSOURCES HUMAINES DES GREFFES**

Circulaire - Note
Date d'application : immédiate

Bureau des carrières et de la mobilité professionnelle
RHG1

*Réponse à l'Administration centrale :
avant le 20 mars 2020*

N° téléphone : 01.70.22.86.86

Mél : rhg1.dsjsdrhg@justice.gouv.fr

LA GARDE DES SCEAUX,
MINISTRE DE LA JUSTICE

A

MADAME LA PREMIERE PRESIDENTE DE LA COUR DE CASSATION
MONSIEUR LE PROCUREUR GENERAL PRES LADITE COUR

MESDAMES ET MESSIEURS LES PREMIERS PRESIDENTS DES COURS D'APPEL
MESDAMES ET MESSIEURS LES PROCUREURS GENERAUX PRES LESDITES COURS
(TERRITOIRE HEXAGONAL ET OUTRE-MER)

MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL SUPERIEUR D'APPEL
MONSIEUR LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE PRES LEDIT TRIBUNAL

MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE
MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE DES GREFFES

POUR INFORMATION

N° Note : SJ-20-92-RHG1/13.03.2020

Référence de classement :

Mots clés : **Additif spécifique** à la liste des postes offerts – ambassadeurs en charge de la transformation numérique

Titre détaillé : Mutations et réintégrations des greffiers des services judiciaires dans le cadre de la campagne de mobilité du premier semestre 2020

Texte(s) source(s) :

Texte(s) abrogé(s) :

Texte(s) modifié(s) :

Publication : non si oui *B.O.* *J.O.* *INTERNET*
INTRANET - *permanente* *temporaire jusqu'au 30 juin 2020*

Pièces jointes : - Liste des postes offerts dans le cadre de l'additif spécifique
- Profil de poste

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

**DIRECTION DES SERVICES JUDICIAIRES
SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DES GREFFES**

Paris, le 13 mars 2020

Bureau des carrières et de la mobilité professionnelle - RHG1

**LA GARDE DES SCEAUX,
MINISTRE DE LA JUSTICE**

A

**MADAME LA PREMIERE PRESIDENTE DE LA COUR DE CASSATION
MONSIEUR LE PROCUREUR GENERAL PRES LADITE COUR**

**MESDAMES ET MESSIEURS LES PREMIERS PRESIDENTS DES COURS D'APPEL
MESDAMES ET MESSIEURS LES PROCUREURS GENERAUX
PRES LESDITES COURS
(TERRITOIRE HEXAGONAL ET OUTRE-MER)**

**MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL SUPERIEUR D'APPEL
MONSIEUR LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE PRES LEDIT TRIBUNAL**

**MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE
MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE DES GREFFES**

Dossier suivi par :

Béregère MURRUZZU - 01.70.22.86.86

Chef du pôle de gestion des personnels de catégorie B

Objet : **ADDITIF spécifique** à la liste des postes offerts aux greffiers des services judiciaires dans le cadre de la campagne de mobilité du premier semestre 2020 – ambassadeurs en charge de la transformation numérique

Réf. : **SJ -20-92-RHG1-13-03-2020**

J'ai l'honneur de vous informer que la liste des postes de greffiers des services judiciaires offerts en annexe de ma note ci-dessus référencée, doit être complétée conformément au tableau ci-joint (annexe n°1).

Les postes proposés dans cet additif devront faire l'objet d'un entretien préalable. Les candidats prendront obligatoirement attache auprès des responsables (fiche de poste en annexe n°2). Ils devront également joindre à leur demande une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé et copie des trois derniers comptes rendus d'entretien professionnel.

Vous voudrez bien inviter les greffiers qui souhaitent modifier leurs desiderata suite à la publication de cet additif, à **remplir une nouvelle fiche de candidature** en indiquant par **ordre de préférence leurs nouveaux desiderata**.

Toute demande nouvelle **annule et remplace la demande initiale.**

Les candidatures dont vous aurez été saisis **concernant les postes publiés dans le cadre de cet additif** devront me parvenir sous le présent timbre, assorties de votre avis, ***au plus tard le 20 mars 2020.***

Conformément aux termes de la circulaire SJ 07-250-B1 du 30 août 2007, **les candidatures ou les modifications de desiderata qui me parviendront après cette date ne seront pas examinées.**

Je vous rappelle que la date limite de renonciation à une demande de mutation est fixée, sauf cas de force majeure dûment justifié, au **22 mai 2020**. Jusqu'à cette date, les agents peuvent informer les services ressources humaines dont ils dépendent, à l'aide du formulaire d'annulation, de leur volonté de supprimer un ou plusieurs vœux de mutation.

Le sous directeur des ressources humaines des greffes

Eric VIRBEL

**Additif spécifique à la liste des postes offerts -
ambassadeurs en charge de la tranformation numérique**

Ressort	Juridiction	Fonction	Nombre de postes
CA AGEN	SAR AGEN	ambassadeur de la transformation numérique	1
CA AIX EN PROVENCE	SAR AIX EN PROVENCE	ambassadeur de la transformation numérique	2
CA AMIENS	SAR AMIENS	ambassadeur de la transformation numérique	1
CA ANGERS	SAR ANGERS	ambassadeur de la transformation numérique	1
CA BASSE TERRE	SAR BASSE TERRE	ambassadeur de la transformation numérique	1
CA BASTIA	SAR BASTIA	ambassadeur de la transformation numérique	1
CA BESANCON	SAR BESANCON	ambassadeur de la transformation numérique	1
CA BORDEAUX	SAR BORDEAUX	ambassadeur de la transformation numérique	1
CA BOURGES	SAR BOURGES	ambassadeur de la transformation numérique	1
CA CAEN	SAR CAEN	ambassadeur de la transformation numérique	1
CA CAYENNE	SAR CAYENNE	ambassadeur de la transformation numérique	1
CA CHAMBERY	SAR CHAMBERY	ambassadeur de la transformation numérique	1
CA COLMAR	SAR COLMAR	ambassadeur de la transformation numérique	1
CA DIJON	SAR DIJON	ambassadeur de la transformation numérique	1
CA DOUAI	SAR DOUAI	ambassadeur de la transformation numérique	2
CA FORT DE FRANCE	SAR FORT DE France	ambassadeur de la transformation numérique	1
CA GRENOBLE	SAR GRENOBLE	ambassadeur de la transformation numérique	1
CA LIMOGES	SAR LIMOGES	ambassadeur de la transformation numérique	1
CA LYON	SAR LYON	ambassadeur de la transformation numérique	2
CA METZ	SAR METZ	ambassadeur de la transformation numérique	1
CA MONTPELLIER	SAR MONTPELLIER	ambassadeur de la transformation numérique	1
CA NANCY	SAR NANCY	ambassadeur de la transformation numérique	1
CA NIMES	SAR NIMES	ambassadeur de la transformation numérique	1
CA NOUMEA	SAR NOUMEA	ambassadeur de la transformation numérique	1
CA ORLEANS	SAR ORLEANS	ambassadeur de la transformation numérique	1
CA PARIS	SAR PARIS	ambassadeur de la transformation numérique	3
CA PAU	SAR PAU	ambassadeur de la transformation numérique	1
CA POITIERS	SAR POITIERS	ambassadeur de la transformation numérique	1
CA REIMS	SAR REIMS	ambassadeur de la transformation numérique	1
CA RENNES	SAR RENNES	ambassadeur de la transformation numérique	2

**Additif spécifique à la liste des postes offerts -
ambassadeurs en charge de la transformation numérique**

Ressort	Juridiction	Fonction	Nombre de postes
CA RIOM	SAR RIOM	ambassadeur de la transformation numérique	1
CA ROUEN	SAR ROUEN	ambassadeur de la transformation numérique	1
CA SAINT DENIS DE LA REUNION	SAR SAINT DENIS DE LA REUNION	ambassadeur de la transformation numérique	1
CA TOULOUSE	SAR TOULOUSE	ambassadeur de la transformation numérique	1
CA VERSAILLES	SAR VERSAILLES	ambassadeur de la transformation numérique	2



Fiche de poste
Direction des services judiciaires

Intitulé du poste :	Ambassadeurs en charge de la transformation numérique	
Famille professionnelle (RMJ) :		
Emplois-type (RMJ) :		
Corps concerné :	Greffiers des services judiciaires	
Grade:	Greffier ou greffier principal	
Affectation et localisation :	Service administratif Régional de la cour d'appel concernée	
Poste profilé :	Oui	Statut du poste : PV
Groupe RIFSEEP :	3	Durée d'affectation souhaitée sur le poste : 3 ans

I – Contexte :

Dans un contexte de réformes organisationnelles majeures, de transformation des organisations et des pratiques de travail induites par le déploiement de nouvelles applications sur les champs civil et pénal (Portalis, PPN, SIAJ, etc), la création **de poste d'ambassadeurs de la transformation numérique** constitue une approche innovante pour sécuriser le déploiement des projets et la bonne utilisation de l'outil dans le temps.

Pour assurer une cohérence des déploiements sur l'ensemble du territoire, une mission de coordination des ambassadeurs de la transformation numérique est créée au sein de la sous-direction de l'organisation judiciaire et de l'innovation (SDOJI) de la direction des services judiciaires dont l'objectif est d'articuler l'ensemble des déploiements des grands projets numériques.

II – Modalités d'exercice des fonctions

Greffiers recrutés par la Direction des Services Judiciaires, les ambassadeurs de la transformation numérique sont affectés dans les Services Administratifs Régionaux, auprès des Responsables de Gestion Informatique. Ils sont mis à disposition de la mission de Coordination des Ambassadeurs par les chefs de cour en vertu d'une convention établie entre les cours et l'administration centrale, lors des phases de déploiement des nouveaux outils.

Bénéficiant en amont de formations générales sur la manière de conduire le changement dans le cadre de projet de transformation et de formations spécifiques au projet à déployer, ils font **partie intégrante du dispositif** mis en place par les programmes de transformation **pour former les utilisateurs, les assister dans la pratique quotidienne de l'outil, être force de proposition sur les outils et la communication proposés**, au niveau des juridictions de leur ressort

Entre chaque phase de déploiement, ils **réintègrent les services de gestion informatique du SAR.**

Les ambassadeurs constituent une communauté avec les équipes de l'administration centrale en charge de la transformation numérique de la DSJ et du Secrétariat Général ; ils sont appelés à être réunis lors de rassemblements annuels et à bénéficier d'un outil collaboratif facilitant les échanges de bonnes pratiques.

Localement, ils agissent dans une démarche de réseau avec la chaîne de soutien fonctionnel (RGI/RGIA/CLI).

Ils sont amenés à se déplacer dans les juridictions lors des phases de pré-déploiement ou de déploiement.

III - Description du poste :

L'ambassadeur en charge de la transformation numérique participe au déploiement d'une application développée par la Chancellerie. Le cas échéant, il peut être le relais de l'équipe projet sur des besoins ponctuels. Ses activités sont les suivantes :

- > Il participe activement au déploiement des outils :
 - o Il anime les formations pour l'ensemble des utilisateurs du ressort,
 - o Il se déplace dans l'ensemble des juridictions du ressort de la cour d'appel où il est affecté pour

- assurer l'assistance des utilisateurs à l'ouverture du service,
- Il assure le suivi après la formation initiale,
- Il assure la bonne transmission et compréhension des communications issues des équipes projets à destination des juridictions.
- > Il facilite l'organisation logistique du déploiement au niveau du ressort en étant le relai direct de la mission de coordination des ambassadeurs de la transformation numérique,
- > Il propose une amélioration des supports de formation, si nécessaire,
- > Il apporte un appui ponctuel aux travaux des programmes, notamment dans le cadre :
 - Des analyses réalisées avant le déploiement,
 - Du suivi de la satisfaction des utilisateurs.

IV - Compétences requises :

- > Goût pour la transformation numérique
- > Appétence pour la formation et l'accompagnement des personnes
- > Connaissance de l'organisation des juridictions
- > Rigueur et méthode
- > Capacités d'adaptation
- > Appétence pour le travail d'équipe
- > Autonomie et prise d'initiative
- > Compétences bureautiques : power point traitement de texte, tableur

Renseignements et candidatures :

Arnaud VIORNERY

Sous-directeur de l'organisation judiciaire et de l'innovation

Arnaud.Viorner@justice.gouv.fr

01.70.22.86.59

Florence ABADIA

Adjointe au sous-directeur de l'organisation judiciaire et de l'innovation

Florence.Abadia@justice.gouv.fr

01.70.22.86.59